

/M.J./

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

=====

Kigali, le 13 Juin 1979.

N° 767/12.04

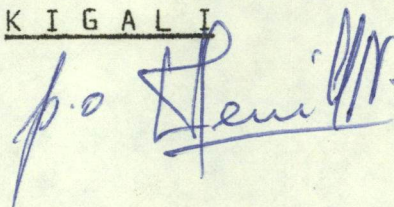
DIRECTION ENCADREMENT ET FORMATION

Vu 20/78 &
x

Son Excellence Monsieur le Président
de la République Rwandaise
K I G A L I

S/c et C.P.I. à Monsieur le Ministre
de la Jeunesse et des Sports
K I G A L I

Objet : Rapport de mission.

p.o. 

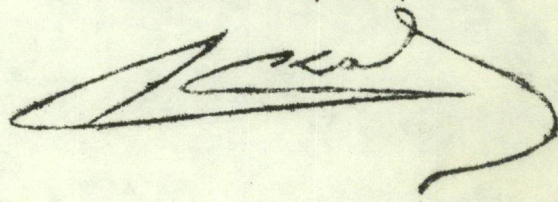
Excellence Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de transmettre à Votre
Excellence le rapport de mission de la Délégation Rwandaise que
j'ai conduite au Congrès International de la Jeunesse pour l'Alimentation et le Développement, tenu au Caire en République Arabe d'Egypte du 23 au 30 mars 1979.

Veuillez agréer, Excellence Monsieur le
Président, l'assurance de ma plus haute considération.

Le Chef de la Division Encadrement
de la Jeunesse

KAREKEZI Epimague.-



C.P.I. à:

- Monsieur le Secrétaire Général
du M.R.N.D.

K I G A L I

- Monsieur le Ministre (TOUS)

K I G A L I

/G.S./

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS
B.P. 1044 KIGALI

PLAN DU RAPPORT

- INTRODUCTION
- CHAPITRE PREMIER : Le problème agricole et alimentaire dans les pays en développement.
- CHAPITRE DEUXIEME: Impact démographique sur la crise alimentaire.
- CHAPITRE TROISIEME: Les problèmes alimentaires et l'environnement.
- CHAPITRE QUATRIEME: Conclusions.
 - * 1. Conclusions générales
 - * 2. Conclusions pour le Rwanda
- A N N E X E : Mémoire

RAPPORT DE MISSION SUR LE
CONGRES MONDIAL DE LA JEUNESSE POUR L'ALIMENTATION
ET LE DEVELOPPEMENT

CAIRE, 23 au 30 mars 1979
=====

INTRODUCTION

La délégation Rwandaise au Congrès Mondial de la Jeunesse pour l'Alimentation et le Développement était composée de Messieurs - KAREKEZI Epimague, Chef de la Division Encadrement de la Jeunesse et

- NSANZABAGANWA François, Fonctionnaire dans la même Division.

Le Congrès avait pour principaux objectifs de réveiller la conscience des jeunes face aux problèmes du monde de demain, spécialement ceux :

- de la croissance démographique et de la diminution de la nourriture;
- de la pollution de l'environnement et des aliments.

La recherche de solutions à ces problèmes du monde de demain devait conduire le Congrès à discuter à fond les voies et moyens de la participation active des jeunes au développement dès aujourd'hui et des pétitions qu'elle doit faire auprès des autorités afin de se préparer un monde meilleur de demain.

L'importance du sujet a poussé certaines personnalités du monde à envoyer au Congrès des messages d'encouragement et de soutien pour que les échanges et les conclusions du Congrès inspirent aux jeunes des idées nouvelles pour un effort plus grand dans la production, pour un ordre économique mondial plus équitable et pour le remplacement des aides en armes dévastatrices par l'assistance matérielle et financière à la production.

Ces messages ont été envoyés par :

- Le Président Anouar El Sadate d'Egypte
- Le Président Gaafar MOHAMED NEMEIRY du Soudan
- Le Président SOEHARTO d'Indonésie
- Le Président Léopold SEDAR SENGHOR du Sénégal
- Le Secrétaire Général des N.U. KURT WALDHEIM
- Le Directeur Exécutif du programme des N.U. pour l'Environnement DR.M.TOLBA.

.../...

Ouvrant officiellement le Congrès, le Ministre d'Etat pour la Jeunesse et les Sports d'Egypte a salué la concentration de cette force jeune en vue d'organiser la contribution de la jeunesse dans le plus important domaine de l'action humaine; à savoir le développement et la sécurité alimentaire.

Il a ajouté :

"Par son enthousiasme, sa pureté et son action, par son amour de Dieu, de la patrie et de l'humanité tout entière, la jeunesse représente une force immense dans notre monde contemporain, et dont il faut tirer le maximum. Elle donne l'occasion de sonder les grands problèmes communs aux peuples; de contribuer par la participation effective au développement et à la prospérité, à répandre la sécurité et le bien-être parmi tous les peuples; d'éliminer les grands écarts entre les peuples nantis et les peuples pauvres, d'inspirer l'espoir en un avenir permettant la réalisation de la justice sociale dans la communauté internationale par la réalisation de l'égalité des chances, en vue du progrès et d'une vie de dignité".

Le Ministre d'Etat a annoncé aux Congressistes que le Congrès s'est tenu au moment même où l'Egypte se préparait à signer avec Israël un Traité de paix, permettant ainsi à sa jeunesse de mettre à profit les investissements naguère consacrés à l'achat des armements.

Il a enfin émis des souhaits pour la jeunesse du monde:

La jeunesse, chez tous les peuples, doit défendre les droits de l'homme, laquelle où qu'elle se trouve doit avoir confiance dans le lendemain et se sentir tranquille pour sa vie et pour ses proches, pour sa liberté d'expression, de mouvement et d'action. La jeunesse doit se grouper pour éliminer la discrimination raciale basée sur la couleur, la race ou la religion afin que l'homme puisse vivre aux côtés de ses frères, dans chaque patrie, sur une base d'égalité totale, des droits et des devoirs. Elle doit conjuguer ses efforts en vue de réaliser la justice sociale devenue non seulement une revendication vitale des individus, mais aussi une revendication fondamentale des peuples que les pays nantis et démunis, développés et sous-développés doivent assurer dans la coopération, la complémentarité et l'abnégation de soi, convaincue que seule la justice entre les peuples peut mettre fin aux conflits, dissiper les différends, éviter les guerres et les catastrophes et permettre à tous les peuples d'accéder au progrès et au développement. Si la jeunesse se groupe et travaille à cette fin, cela constituerait une bonne garantie pour l'avenir de tous les peuples de la terre.

La participation au Congrès fut appréciable. En tout 165 participants de 52 pays et 66 des organismes internationaux tel que l'indique le tableau ci-après :

Continent	Pays	Nombre de participants
AFRIQUE	Bénin	1
	Cameroun	2
	Empire Centre Africain	1
	Egypte	35
	Gambie	1
	Kenya	5
	Madagascar	1
	Mauritanie	1
	Iles Maurice	1
	Maroc	1
	Nigéria	2
	Rwanda	2
	Sénégal	2
	Siera Léone	1
	Somalie	1
	Soudan	1
	Tunisie	18
	Uganda	1
	Zambie	3
AMERIQUE	Bolivie	1
	Costa Rica	1
	Chili	2
	Colombie	1
	El Salvador	1
	Guatemala	1
	Jamaïque	1
	Paraguay	1
	U.S.A	6
	Vénézuela	2
ASIE	Hong Kong	1
	Inde	5
	Indonésie	5
	Jordanie	2
	Corée du Sud	2
	Malaisie	5
	Arabie Saoudite	3
	Singapour	1
	Thaïlande	3
	Turquie	3
	Yémen	3

EUROPE	Danemark	2
	France	4
	Allemagne (RDA)	1
	Allemagne Fédérale	6
	Grèce	5
	Hongrie	1
	Irlande	1
	Italie	4
	Norvège	2
	Portugal	2
	Roumanie	1
	Angleterre	6
- 16 Associations des jeunes Egyptiens 42		
- Secrétariat International de la Jeunesse 10		
- Jeunesse Arabe et Environnement 4		
- Comité International pour la Jeunesse et Environnement 1		
- Féd. Intern. pour l'Economie Familiale 1		
- Nations Unies 7		
- Association Internationale de la Jeunesse Juive 1		

231

CHAPITRE PREMIER :

PROBLEMES AGRICOLES ET D'ALIMENTATION DANS LES PAYS EN DEVELOPPEMENT

=====

L'agriculture dans les pays moins développés doit faire face à de multiples problèmes qui peuvent se résumer comme suit :

- Le problème de la détention des terres et de leur mise en parcelles.
- Absence d'arrangement adéquats d'exportations internes pour assurer une distribution raisonnable aux petits agriculteurs.
- La productivité agricole peu élevée à cause de :
 - . Absence d'inputs tels que les engrais, insecticides, irrigation et drainage.
 - . Sécheresse dans certaines régions et inondations désastreuses dans d'autres.
 - . Faible niveau de technologie, l'inexistence de main-d'oeuvre qualifiée et l'abondance de main-d'oeuvre non qualifiée.
 - . Crédits insuffisants octroyés à l'agriculture et procédures compliquées pour les obtenir.
 - . Peu d'intérêt accordé au Secteur agricole dans les planifications nationales ainsi que dans la planification de l'Instruction nationale.

En conséquence on y remarque un écart en nutrition représenté par un faible taux de calories et de protéines per capita ainsi qu'un faible taux de vitamines et de minéraux.

Cet écart atteint 25% des besoins minima et de ce que l'on appelle la quantité journalière de nourriture acceptée (QJNA). D'autre part, si l'on transpose la QJNA en éléments alimentaires, la quantité de quelques aliments spécifiques apparaît très faible notamment ceux qui contiennent une grande valeur nutritive.

Ainsi une bonne politique de nutrition et d'alimentation doit pouvoir combler deux écarts :

- En déterminant les besoins minima par rapport à la quantité journalière de nourriture acceptée dans les pays en développement;
- En élevant le niveau de la production alimentaire dans tous les pays du monde; ceci exigeant un effort de production alimentaire très poussé pour surmonter les problèmes qui affectent l'alimentation;
- En explorant et en mettant à profit de nouvelles sources de substitution tels les océans.

L'Alimentation et le nouvel ordre économique : Un nombre d'éléments perturbateurs sont à la base du problème alimentaire mondial. Un sérieux déséquilibre existe entre les quantités disponibles d'aliments et les besoins dans les différents pays du monde. Les pays en développement qui ont les deux tiers de la population mondiale ne produisent qu'un tiers de la production alimentaire mondiale. Des millions de personnes dans les pays en développement souffrent de la faim et de la malnutrition bien que la communauté internationale possède de ressources suffisantes, ainsi que la capacité d'organisation et les technologies nécessaires pour assurer une production alimentaire adéquate.

Le déséquilibre et l'instabilité qui règnent eu égard à la production alimentaire mondiale ne sont pas seulement lourdes d'implications économiques et sociales très graves, mais en outre ils mettent en danger les principes fondamentaux et les valeurs que l'on associe généralement au droit à l'existence et à la dignité humaine consacrés dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

Le présent système économique international a donné lieu à plusieurs problèmes tant pour les pays développés que les pays en développement. En outre, il est à la base de la mauvaise distribution des fruits de la croissance économique qui est nettement en faveur des pays plus développés. Il devient par conséquent nécessaire de penser à un nouvel ordre économique mondial.

EVALUATION DU ROLE DE LA JEUNESSE EN RAPPORT AVEC LE PROBLEME ALIMENTAIRE.

Pour étendre le problème de la Nutrition et de l'Alimentation, le Congrès a exprimé l'avis qu'aucun effort ou contribution substantiels n'ont été jusqu'ici enregistrés par les groupes de jeunes en tant que tels, bien que dans certains des pays membres les groupes de jeunes sont directement engagés dans la production alimentaire, ainsi que dans l'ensemble de l'effort de développement national.

Les raisons pour lesquelles une participation de jeunes à un niveau aussi bas est enregistrée, peuvent être attribuées aux facteurs suivants :

- absence de politique nationale des gouvernements engageant la jeunesse.
- l'accès des jeunes à la terre est très limitée, sauf dans quelques pays.
- absence de participation des jeunes dans la prise de décisions.

En vue de surmonter le problème de l'alimentation et du sous-développement; prenant en considération la situation existante sur tous les fronts, le congrès a suggéré les solutions suivantes pour un programme d'action sur le front principal, y compris l'engagement direct de la jeunesse :

a) ORGANISATION ET MOBILISATION

Les activités de la jeunesse doivent se dérouler aux niveaux national, régional et international. La tâche primordiale est d'organiser la jeunesse au niveau national afin qu'elle soit en mesure d'accroître la productivité et d'influencer les organes de décision. Une forte organisation nationale de la jeunesse est une nécessité fondamentale. Les jeunes, répartis en petits groupes, doivent se retrouver dans l'entendement d'un concept unique de programme d'action.

b) L'ACTION D'AVANT-GARDE SE RESUME COMME SUIVANT :

- 1) Introduire une nouvelle technique primaire dans les pays en développement, éduquer les fermiers et prévoir des programmes de formation agricole et industrielle.
- 2) Inculquer une éducation sociale et politique à la population jeune et procéder à l'application de mesures progressives prises par le gouvernement en matière de terres, de commercialisation et d'agriculture.
- 3) Inculquer à la population jeune des notions sur la valeur nutritionnelle des produits alimentaires.
- 4) Créer des clubs alimentaires pour jeunes.
- 5) Organiser les activités féminines portant sur la production alimentaire et la préservation des produits dans les régions rurales et urbaines.
- 6) Changer le mode de consommation au moyen de campagnes et des démonstrations pratiques.
- 7) Engager directement les jeunes dans la production alimentaire par l'exécution de projets autonomes pour jeunes, tels les coopératives de toutes sortes.
- 8) Exécuter un programme d'action bénévole pour jeunes en vacances destiné à apprendre au peuple de compter sur ses propres forces et à organiser des chantiers de jeunes.
- 9) Promouvoir la coopération aux niveaux régional et global et développer l'esprit de solidarité parmi les jeunes.
- 10) La jeunesse doit extirper la corruption prévalant dans de nombreux pays dans l'application du programme alimentaire.

La jeunesse des pays développés peut exercer une pression sur ses gouvernements respectifs pour les amener à aider à résoudre le problème de l'alimentation dans le monde ainsi qu'à augmenter leur apport ou à remplir leur engagement actuel.

- 11) La jeunesse doit faire campagne contre le gaspillage alimentaire ou même la destruction d'aliments pour des raisons imposées par le marché et diriger ces produits vers les zones de pénurie dans les pays développés aussi bien que sous-développés.
- 12) Les jeunes doivent insister auprès de leurs gouvernements respectifs notamment ceux des pays en développement pour qu'ils accordent la priorité au programme de sécurité alimentaire.

c) COOPERATION PARMI LA JEUNESSE AU NIVEAU INTERNATIONAL

- 1) Echange d'idées et d'informations relatives au Programme d'Action de la Jeunesse.
- 2) Coordination parmi les jeunes des pays en développement pour le Programme d'action eu égard au nouvel ordre économique, en vue de renforcer les organismes existants de la jeunesse tels que la Coalition Internationale des Groupements de Jeunesse et le Mouvement Mondial de Développement.
- 3) Solidarité avec les jeunes du monde en vue de s'unifier contre le colonialisme et l'impérialisme.
- 4) Participer aux camps internationaux de travail et aider les jeunes réfugiés dans les zones de tensions à travers le monde.

CHAPITRE II. : L'IMPACT DEMOGRAPHIQUE SUR LA CRISE ALIMENTAIRE MONDIALE.

Le problème de la population et de l'alimentation doivent être étudiés dans le contexte général de développement économique et social dont ils sont la pierre angulaire. Chaque pays devrait retenir une attention spéciale sur ces problèmes lors de l'élaboration de ses plans de développement. En effet, la terre est forcément limitée et son utilisation, par rapport à la croissance démographique doit être conforme à son potentiel réel. Mais hélas, même quand il est possible d'assurer une production et une distribution convenables, le taux de croissance démographique dépasse et dépassera toujours le taux d'accroissement de la production.

Alors que certains pays sont surpeuplés et se trouvent menacés par les problèmes d'alimentation et de croissance démographique, d'autres sont sous-peuplés et par pénurie de main-d'oeuvre ne sont pas en mesure de mettre en valeur toutes leurs potentialités. Dans ces pays, de vastes superficies de terres demeurent sans usage alors que dans d'autres un grand nombre de familles en manquent totalement. D'où une distribution équitable des terres à ceux qui sont effectivement engagés dans l'agriculture s'impose.

Par ailleurs certains problèmes qui se posent dans les pays en développement contribuent à augmenter les naissances. Nous citerons entre autres :

- a) Le taux élevé de mortalité infantile mène à la recrudescence des naissances pour des raisons de sécurité mentale des ménages paysans.
- b) Les femmes n'ayant pas beaucoup de préoccupations en dehors des ménages, sont heureuses de s'entourer d'enfants nombreux.
- c) Le mariage prématuré des enfants a pour résultat, la naissance d'un grand nombre d'enfants, créant ainsi non seulement des familles nombreuses mais aussi des problèmes sociaux dans les familles et dans le pays.
- d) Les tabous religieux et sociaux constituent l'un des facteurs principaux du refus des conceptions modernes de planification familiale.

Il existe des régions dans lesquelles le taux de consommation alimentaire est tellement élevé que les animaux bénéficient d'une alimentation exagérément bonne alors que dans certains pays les hommes meurent de faim. Certains de ces pays riches vont jusqu'à jeter dans les océans les surplus non consommés et non commercialisés. Cette injustice envers l'être humain devrait être réparée sans plus tarder pour lui assurer tous les éléments nutritifs dont il a besoin.

Concernant les mouvements de la population, l'urbanisation a été pour la jeunesse un élément quelque peu défavorable car la sursaturation des villes de main-d'oeuvre non qualifiée pour les emplois techniques crée pour eux des problèmes sociaux et économiques dont il est souvent difficile de trouver remède. De là découle le problème de la délinquance juvénile en ville dont les effets se font de plus en plus sentir aussi dans les milieux ruraux.

Signes directrices d'un Programme d'action

Les jeunes qui travaillent dans les champs nécessitent un soin immédiat. Ils doivent être encouragés à suivre des cours de formation permanente organisés par groupes. Il ne suffit pas pour eux de savoir lire et écrire mais doivent également être conscients de leurs droits et devoirs afin de ne point s'abandonner à l'exploitation des grands.

Des clubs des jeunes doivent être créés dans les villages afin que la jeunesse rurale puisse avoir à sa disposition un lieu et des occasions d'échange de vues sur ses activités propres. Ces clubs ne doivent pas limiter leurs activités aux sports et aux activités récréatives mais aussi et surtout être des centres d'enseignement des nouvelles méthodes agricoles et des programmes relatifs aux problèmes sociaux. Ils doivent inclure dans leurs programmes l'enseignement de la planification familiale.

Les coopératives des jeunes doivent être encouragées surtout par les sociétés de crédit et les consommateurs afin d'en faire profiter vraiment les jeunes.

Entreposage et préservation des produits alimentaires

L'usage de techniques erronées et de produits chimiques pour la conservation des aliments sont la cause de leur contamination et affectent la santé de l'homme.

L'arsenic ainsi que des éléments vénémeux ont paru dans certains confiseries et aliments. L'attention des consommateurs est attirée par des annonces et d'autres pratiques publicitaires entourant des produits alimentaires emballés ou en conserves lesquels perdent leur caractère d'aliments naturels.

Accroissement démographique

La croissance démographique, son accroissement parallèle dans la production alimentaire a soulevé des problèmes de pénurie alimentaire dans le monde.

La protection de la nature

L'absence de protection et une planification ainsi qu'une gestion inconsidérées des ressources suscitent une dégradation du système écologique du pays, affectant ainsi la production alimentaire.

L'eau et l'irrigation

De grandes quantités d'eau sont perdues alors qu'elles pourraient être utilisées pour l'irrigation de terres arables et augmenter la production alimentaire.

L'éducation

1) Une information défectueusement distribuée aboutit à une population non-instruite ce qui pourrait susciter la destruction de l'environnement.

2) Les pays en développement souffrent de pénurie de personnels susceptibles d'éduquer la population rurale.

3) Il est nécessaire de modifier la mentalité désuète de certains qui méprisent ceux qui travaillent la terre et qui produisent les récoltes alimentaires. La jeunesse en ce moment est en quête d'un status et cherche à occuper des postes de fonctionnaires.

La législation

L'absence de législations adéquates pour la protection de l'environnement amène une dégradation de cet environnement. Les lois sur l'environnement adoptées par certains pays ne sont pas appliquées.

RECOMMANDATIONS ET PLAN D'ACTION

A l'échelon national

Suite à la discussion qui s'est déroulée sur des problèmes déterminés, il a été recommandé ce qui suit :

A) Il est nécessaire d'assurer à la population rurale toutes les facilités d'enseignement et d'y créer des polytechniques de villages. Les jeunes doivent être encouragés à demeurer dans leurs villages et d'y travailler, en partageant leurs connaissances avec les villageois.

B) Des organisations spécifiquement consacrées à la jeunesse, telles que les clubs pour jeunes fermiers, doivent être établies dans les différents pays aux fins d'intéresser les jeunes à produire au moins une partie des aliments nécessaires à leur survie.

C) Il est nécessaire d'établir des centres de production de base dans les villages à l'intention des jeunes afin d'assurer d'autres emplois en matière d'ébénisterie et de construction en briques, travaux qui sont de nature à augmenter les revenus de base des paysans.

D) Il est nécessaire de diffuser des informations relatives à un usage judicieux des pesticides et fertilisants en assurant l'équilibre qui s'impose afin d'éviter tout préjudice à l'écologie, tâche que les jeunes sont tenus d'effectuer en faveur des fermiers.

E) Les travaux de recherches par les jeunes sont nécessaires en vue de diminuer l'usage des pesticides et fertilisants sans pour cela diminuer la production alimentaire, par l'emploi des engrais organiques, de la culture mixte et le contrôle biologique des insectes nuisibles.

F) Il convient de former les jeunes et de les familiariser avec les techniques modernes de l'agriculture sans affecter l'environnement. Cette tâche incombe aux services de vulgarisation et aux autorités compétentes.

G) Il est nécessaire d'assurer aux jeunes qui travaillent dans les fermes des chances égales en ce qui est de l'administration, de la planification et de la participation active à leurs entreprises.

H) Il convient d'établir des centres locaux d'information dans nos pays respectifs pour le recueil et la diffusion des informations parmi les groupes de jeunes au moyen des mass média tels que la radio, la télévision et les journaux.

I) Les jeunes doivent initier et susciter une prise de conscience quant à l'usage des pesticides nuisibles.

J) Aux jeunes est dévolue la tâche d'initier les campagnes contre l'avance des déserts en établissant une ceinture verte dans les terrains désertiques qui s'y prêtent.

K) Les jeunes doivent reboiser les terres défrichées en arborisant certains terrains. A cette fin, nous faisons appel aux jeunes de planter des arbres toutes les fois que cela s'avère nécessaire.

L) Le congrès estime qu'il est nécessaire :

- 1) détablir des centres de recherches pour favoriser **les recherches sur la flore marine;**
- 2) d'exploiter d'une manière saine les ressources piscicoles et maritimes.
- 3) de contrôler, d'une manière adéquate, la pollution marine en vue de préserver les réserves alimentaires maritimes, comme, à titre d'exemple le Plan Bleu des Pays Méditerranéens (PNUE).

M) 1) Il est nécessaire d'enseigner aux jeunes les techniques de base et spécialisations qui ont trait à la conservation de la faune et de la flore.

2) La jeunesse doit créer une prise de conscience sur la nécessité de conserver la nature et de préserver les ressources naturelles.

N) Les jeunes doivent assurer un usage rationnel des ressources hydrauliques disponibles afin d'augmenter la production alimentaire.

LEGISLATION SUR L'ENVIRONNEMENT

- Il convient d'introduire des standards sévères et une législation rigoureuse, eu égard aux problèmes de l'environnement par l'entremise des gouvernements respectifs.

- Il est nécessaire de mettre en vigueur les législations en cours avec la participation des représentants de la communauté et de la jeunesse dans la prise des décisions, de contribuer à l'élaboration de la législation et de sa mise en oeuvre.

.../...

CHAPITRE IV : CONCLUSIONS

I. Conclusions Générales.

Toutes les questions prévues à l'ordre du jour du Congrès ont été traitées soit en commissions soit en séances plénières. Les résultats de ces travaux ont été présentés dans les chapitres précédents sous forme de recommandations.

Les Congressistes ont créé un Secrétariat International de la Jeunesse pour l'Alimentation et le Développement en vue de contrôler la mise en application de toutes les recommandations du Congrès par tous les pays membres. Ce Secrétariat est composé de 10 personnes représentant tous les continents. Quant à la représentation africaine, elle est composée de quatre personnes originaires des pays suivants: Egypte, Tunisie, Nigeria et Kenya. De toutes les 10 personnes il n'y a que 2 francophones originaires de la France et de la Tunisie.

Notre délégation soutenue par les pays d'Afrique Noire d'expression française, la Bolivie, le Costa-Rica, le Chili, la France, l'Allemagne Fédérale, la Norvège, l'Indonésie, la Malaisie et la Thaïlande a protesté contre la participation massive des anglophones dans ce Secrétariat mais comme les anglophones étaient nombreux au Congrès, la protestation rwandaise a été rejetée par la loi de la majorité. C'est dans la même atmosphère que le siège administratif a été placé au Caire en République Arabe d'Egypte.

En général les travaux du Congrès se sont bien déroulés et les recommandations concernent principalement les pays en développement. La présence de 4 pays africains au Secrétariat International de la Jeunesse nous encourage et nous donne l'espoir que les problèmes de la Jeunesse des pays en développement seront sérieusement analysés et trouveront des solutions grâce à la contribution des pays développés.

Le prochain congrès se tiendra soit en Amérique (Chili ou Costa-Rica) soit en Asie (Indonésie ou Malaisie) en 1981. Le Secrétariat International se chargera de contacter les 4 pays pour étudier ensemble la disponibilité des structures d'accueil et communiquera aux pays membres les résultats de ses contacts.

* Le Congrès a décidé aussi d'écrire au Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies pour lui demander de proclamer l'année 1981 "Année de la Jeunesse".

II. Conclusion pour le Rwanda

Les problèmes traités par le Congrès du Caire n'étaient pas nouveaux aux Rwandais car le Manifeste du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement et le Deuxième Plan Quinquennal de Développement National n'ont depuis l'avènement de la Deuxième République cessé de sensibiliser et de mobiliser la Population Rwandaise en général et la Jeunesse en particulier pour qu'elle se mette au travail en vue de la satisfaction de ses besoins alimentaires.

A titre d'exemple nous citerons les années pour lesquelles notre Chef de l'Etat a attiré notre attention toute particulière dans le cadre de l'agriculture, de l'alimentation et du développement :

1974 : Année de l'effort agricole.

1975.: Année de l'augmentation de notre production (agricole notamment).

1976 : Année du Mouvement.

1978 : Année de l'élevage.

Nous citerons aussi les jours de l'Umuganda et de l'Arbre où toute la population y compris les Militaires est mobilisée pour les travaux communautaires de développement.

1979 : Année de l'Education (la Réforme Scolaire).

Après avoir donné un exposé sur le fonctionnement de nos Centres Communaux de Développement et de Formation Permanente, sur la création des groupements socio-économiques (groupements à vocation coopérative) des jeunes et sur la création des Centres de Formation des jeunes, notre délégation a été chaleureusement applaudie par les Congressistes. Par ces applaudissements internationaux nous avons été amenés à croire que la politique de la Deuxième République en faveur de la Jeunesse Rwandaise est en bonne voie. Pour prouver que les Autorités Rwandaises s'occupent depuis longtemps des problèmes de l'alimentation et/du développement du peuple rwandais nous préférons citer un extrait d'un des discours de Son Excellence HABYARIMANA Juvénal, Président de la République et Président-Fondateur du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement : Le peuple Rwandais s'accroît très vite et il nous faut nourrir toutes ces bouches. C'est pourquoi nos services de recherche agricole doivent redoubler leurs activités, spécialement dans la diversification et dans le rendement des produits vivriers : une meilleure organisation de la conservation des produits et du commerce intérieur devrait nous éviter la raréfaction saisonnière et la montée des prix qui se remarquent régulièrement". Fin de citation.

Quant à d'autres suggestions et recommandations qui n'ont pas été bien explicitées dans notre Deuxième Plan de Développement National, elles seront mises en application au fur et à mesure que nous aurons des moyens qui jusqu'à présent restent très limités. Nous avons déploré l'absence à ce Congrès des spécialistes dans les domaines de l'Agriculture, de la Santé et de la Nutrition (MINAGRI, MINISANTE et MINASOCOOP). Le Congrès avait invité une Délégation Rwandaise de 5 personnes avec assurance de supporter tous les frais de séjour et notre Pays devait prendre en charge les frais de transport. La République Rwandaise a été représenté par deux Fonctionnaires du Ministère de la Jeunesse et des Sports. Les autres pays se faisaient représenter par une délégation composée de Responsables des associations de Jeunes, de Médecins, de Nutritionnistes et des Economistes. Nous pensons qu'avec une telle représentation nos conclusions sur le Rwanda seraient plus riches et plus pratiques.

La Jeunesse Rwandaise posteste du haut de cette tribune contre ces injustices et soutient le Gouvernement de la République Rwandaise qui a inscrit au n°1 des objectifs de son 2ème Plan Quinquennal pour le développement économique, social et culturel "satisfaire les besoins alimentaires de la population". Elle soutient le Gouvernement Rwandais dans sa politique d'atteindre cet objectif et les autres du plan en employant les propres forces des jeunes et de la population au lieu d'attendre des aides extérieures qui sont souvent grevées de conditions esservissantes ou belliqueuses.

C'est pour cette raison que la Jeunesse Rwandaise, mobilisée au sein du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement, joue le rôle d'avant-garde dans toutes les actions visant à améliorer les conditions de vie des citoyens rwandais.

Le Président de la République Rwandaise disait en date du 5 Juillet 1978

● cite : "sans prétendre opérer des miracles, nous avons cherché à dynamiser notre agriculture de façon à voir les Terres du Rwanda nourrir ses fils et filles en suffisance malgré la pression de la population sur ces terres. Manger est un acte vital pour l'homme - aussi dans notre action avons-nous donné priorité à l'agriculture - Que ce soit dans nos directives, dans nos descentes sur le terrain, dans la recherche des aides extérieures, Nous avons toujours réservé une place de choix au monde rural et plus spécialement au monde agricole.

Notre souci constant est l'augmentation de la production vivrière pour nourrir toutes les bouches de ce peuple qui s'accroît à un rythme qui ne suit pas le développement de notre économie. Depuis l'année 1974, année consacrée à la réflexion sur l'importance de l'agriculture, une sensibilisation plus grande à la menace que peut constituer pour la population l'insuffisance permanente des vivres s'en est suivie. La revalorisation du travail et surtout du travail manuel a trouvé son cadre normal dans cette volonté de libérer le peuple rwandais de la hantise de la faim ... fin de citation.

2. Cadre de référence.

Le Rwanda est un petit pays situé entre la Tanzanie, le Zaïre, le Burundi et l'Ouganda. Il compte 26.000 Km² et a une population de 4.800.000 habitants soit 184 habitants au Km². Le Rwanda est un pays enclavé défavorisé par un relief montagneux, la pauvreté du sol et des habitants.

Les seuls ressources qui rapportent des devises au Rwanda sont le Café, le Thé, le Pyréthre et un peu de Cassiterite.

La Jeunesse Rwandaise compte 62,5% de la population totale et la jeunesse active âgée entre 10 et 25 ans compte 37,5% de la population totale. C'est donc dire que dans des conditions très hostiles, la jeunesse rwandaise s'est lancée et veut entraîner le reste de la population dans une lutte acharnée contre la faim, la misère et le sous-développement.

3. Actions de formation des jeunes au Rwanda.

Les objectifs visés par notre Plan de développement sont la priorité à mettre en oeuvre par les différents centres de formation des Jeunes créés ou soutenus par le Gouvernement. Il en existe en tout 22 qui touchent un millier de jeunes par an. Ceux-ci s'y entraînent aux méthodes modernes d'agriculture, d'élevage et d'artisanat ainsi qu'aux technologies simples capables de stimuler la croissance du nombre d'emplois rémunérateurs dans le milieu rural.

Le retour au milieu d'origine des jeunes formés s'effectue jusqu'à ce jour dans des structures d'accueil des jeunes dénommées groupements socio-économiques ou coopératives des jeunes.

Le système de formation dans des centres étant une lourde charge pour le Gouvernement avec ses **inconvenients** de déracinement des jeunes et d'atteindre un nombre trop limité de **bénéficiaires**, le Gouvernement Rwandais, face aux grands problèmes d'alimentation de la population s'est vu obligé d'adopter la formation sur le tas, formation suivie par toute la population en équipes de 10 hommes, 10 femmes, 10 jeunes gens. La mise en oeuvre de cette formation s'effectue concrètement dans un Centre Communal de formation permanente où les chefs d'équipe de 10 s'entraînent en 3 ou 4 jours aux méthodes d'intensification agricole et retournent pour communiquer et appliquer les connaissances acquises avec leurs coéquipiers. L'effet multiplicateur de cette formation est tellement **bénéfique** dans les Communes pilotes que le système a été généralisé pour le pays.

Dès lors, nous sommes convaincus que les problèmes d'alimentation et de développement ne peuvent être résolus que par des hommes formés, convaincus de ce qu'ils font et encadrés par des dirigeants dynamiques oeuvrant dans le cadre d'un plan bien établi.

4. Les actions de production

Depuis quelques années le Gouvernement du Rwanda s'efforce de mobiliser sa jeunesse pour la construction du pays surtout dans les domaines de production agricole, d'élevage et d'artisanat.

Cette action d'animation a commencé en 1975 et a abouti à la fin de l'année 1978 à environ 1500 coopératives de production des jeunes regroupant ²32.000 jeunes des deux sexes âgés entre 10 et 24 ans.

Le Rwanda n'ayant pas de ressources naturelles capables de procurer des emplois suffisants à ses habitants et ses ressources en alimentation étant en dessous du minimum par rapport au nombre de bouches à nourrir, s'est vu dans l'obligation d'aider sa jeunesse à créer elle-même ces emplois dont elle a besoin en produisant la nourriture combien indispensable.

L'action n'est qu'à ses débuts car les 32.000 jeunes mobilisés à l'heure actuelle ne représentent que 2,6% du total des jeunes à entraîner dans l'action.

Des programmes spéciaux de mobilisation de cette catégorie de la population sont entrain d'être implantés dans certaines régions du pays, sous la dénomination de "chantier des jeunes" et visent à faire participer tous les jeunes aux activités d'agriculture et d'élevage intensifs.

Tout ceci pour répondre au souci de notre Président qui disait dans Son Discours Programme du 8 janvier 1979, je cite : "une diversification des productions vivrières s'impose dans le souci de permettre une amélioration de la nutrition en milieu rural. L'introduction des cultures riches en matières nutritives, le développement du petit élevage, de la pisciculture et de la pêche ainsi que l'exploitation rationnelle du cheptel bovin, voilà quelques unes des actions qui contribueront à une atténuation des carences des matières indispensables au complet développement de l'organisme" fin de citation.

Bref, le Rwanda, face aux problèmes démographiques et économiques, est déjà sensibilisé pour la lutte contre la faim et la malnutrition, pour un environnement meilleur et pour un développement rapide de son économie afin d'atteindre et de dépasser le taux de croissance démographique. Aussi nous nous réjouissons d'apporter nos modestes expériences au présent congrès.

Kigali, le 15/3/1979

C 16798

Rapport sur l'ouverture du Chantier des Jeunes qui a eu lieu le mercredi 3 janvier 1979 à KIBEHO/GIKONGORO.

=====

*Vu et transmis
au Ministre
24.2.79*

En présence du Préfet de la Préfecture de GIKONGORO, de ses collaborateurs immédiats, des religieux et de nombreux invités, Monsieur NTEZIRYAYO Siméon alors Ministre de la Jeunesse a officiellement ouvert le Chantier des Jeunes à KIBEHO dans la Sous-Préfecture de BUYENZI en Préfecture de GIKONGORO le mercredi 3 janvier 1979.

*aut
24/02/79*

La cérémonie d'ouverture a commencé à 11h15 par un défilé dans l'ordre ci-après :

- Les jeunes de la région
- Les jeunes coopérateurs
- Les adultes associés
- Les Centres Sociaux de Développement.

Après le défilé qui, selon les observateurs, a été le premier à être bien organisé depuis la création de la Sous-Préfecture de BUYENZI, Monsieur KARENZI Paul Préfet de Préfecture a prononcé un bon discours dans lequel il a remercié les invités d'avoir accepté de rehausser de leur présence les manifestations prévues pour cette occasion.

Dans ce discours, Monsieur le Préfet a bien expliqué au public le projet du Chantier de Jeunes qui a été financé par l'Agence de Coopération Culturelle et Technique (ACCT) dont le siège est à Paris en France.

Il a demandé aux jeunes de profiter au maximum de toutes les leçons qui seront données par les techniciens qui participeront à ce chantier. Il a exhorté les parents d'imiter les nouvelles techniques agro-pastorales que leurs enfants apprendront des techniciens. Il a terminé en rappelant à tout le monde que l'année 1979 est une année internationale de l'enfant et que de ce fait une éducation familiale très poussée doit être donnée aux enfants durant toute l'année beaucoup plus qu'avant. Cette éducation doit préoccuper tous les parents parce que les enfants sont l'avenir de notre Pays.

Le discours du Préfet fut suivi par l'animation des Mamans. Dans cette animation les Mamans parlaient de bonnes relations du Rwanda avec les autres pays des bienfaits de l'Umuganda, de la Nouvelle Constitution, et d'autres réalisations de la Deuxième République.

Cette animation fut suivie par le groupe d'animation de Gasare (Commune Mubuga), celui de Ruko (Mubuga) et les Intore des Jeunes du Centre du Service de la Jeunesse de Ngarulira (Mubuga).

Après cette animation qui était fort intéressante, le Ministre de la Jeunesse a prononcé son allocution en disant que tout ce qu'il avait à dire a été dit par Monsieur le Préfet. Il félicita le Gouvernement Rwandais d'avoir porté le choix sur la Préfecture de Gikongoro et précisément sur la Sous-Préfecture de Buyenzi pour ouvrir le Chantier des Jeunes. Il annonça que ce choix a été minutieux et qu'il n'est pas permis de décevoir celui qui a choisi cette Préfecture. Il demanda à la population de Buyenzi et surtout à la Jeunesse de prouver sa maturité et montrer que le Gouvernement ne s'est pas trompé en choisissant la Sous-Préfecture de
.../...

Il dit aux invités qu'il les remercie avec réserve et qu'il sera très satisfait dès que ce projet sera réalisé comme prévu. A ce moment-là ses remerciements seront sans précédents. Il termina en invitant tout le monde d'aller ouvrir officiellement le chantier des jeunes en plantant un arbre à l'endroit qui sera indiqué par le Curé de la Paroisse de Kibeho, Monsieur l'Abbé YILIRWAHANDI Jean Bosco.

Monsieur le Préfet se présenta pour la deuxième fois au podium. Il demanda aux jeunes de passer immédiatement à l'action car l'expérience lui a montré que lorsqu'il est présent la population lui promet de travailler, de réaliser certains projets et après son départ rien ne se fait. Il leur demanda d'avoir confiance au Gouvernement et de savoir que tous les projets qui sont réalisés en Préfecture de Gikongoro sont faits pour le bonheur de tous les habitants de cette circonscription. Il invita à son tour tout le monde à participer à la plantation de l'arbre.

Après lui ce fut le tour de Monsieur NTAWUGILIRYAYO Dominique, Sous-Préfet de la Sous-Préfecture de BUYENZI à prendre la parole. Il s'excusa d'avoir oublié de présenter le Ministre de la Jeunesse comme Membre du Comité Central du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement. Il demanda au Ministre de se lever pour qu'il le présente au public. Cela étant fait, il invita le public, comme ses prédécesseurs l'ont fait, à aller planter les arbres.

Le Ministre de la Jeunesse, le Préfet, le Directeur Général de la Jeunesse^{ai}, les 3 Sous-Préfets, le Chef de^{la} Division Encadrement au Ministère de la Jeunesse, le Commandant de place des Forces Armées Rwandaises, le Médecin-Directeur du Secteur Médical de Gikongoro, les Religieux, les Bourgmestres de Kivu, Mubuga, Rwamiko et Nshili, les Conseillers Communaux, les différents techniciens de la Préfecture de Gikongoro et ceux de 4 Communes concernées, les Mouvements de jeunesse (JOC, SCOUT, XAVERI et MEJAR) et tous les invités descendirent dans le boisement de la paroisse de Kibeho (Commune de Mubuga) pour y planter les arbres. Tous les plants offerts par la FAO pour cette occasion étaient au nombre de 800. C'est le Ministre de la Jeunesse qui a planté le premier arbre, le second a été planté par le Préfet et tous les invités ont suivi l'exemple.

Après cette opération les invités ont participé à une réception organisée à leur intention dans les locaux du Collège des Filles de Kibeho.

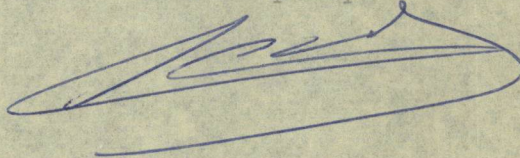
Avant de clôturer les cérémonies, le Préfet intervint encore une fois. Il annonça la présence des jeunes stagiaires dans la Paroisse de Kibeho et que la concertation des techniciens en vue d'élaborer un programme de formation était vivement souhaitée. Le début officiel dudit chantier devait avoir lieu le lendemain c'est-à-dire le jeudi 4 janvier 1979. Ensuite il demanda aux invités de bien vouloir accompagner le Ministre comme ils l'ont toujours fait pour les visiteurs de marque.

Il y eut ensuite l'animation par les jeunes stagiaires sous la direction des Encadreurs Communaux. Pendant cette animation, le Sous-Préfet NTAWUGILIRYAYO Dominique présenta au Ministre le groupe d'animation qui scandait des slogans révolutionnaires. Très satisfait, le Ministre félicita les jeunes et leur demanda qu'à l'avenir ils feroient l'animation après le service en ce sens qu'elle sera considérée comme une activité de loisir. Il termina en leur disant qu'il compte revenir dans la Sous-Préfecture de Buyenzi pour voir si ce qu'ils lui ont promis a été réalisé.

Les manifestations ont pris fin à 14 h 05.

Le Rapporteur,

KAREKEZI Epimague.-

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name.

Rapport sur l'ouverture du Chantier des Jeunes qui a eu lieu
le mercredi 3 janvier 1979 à KIBEHO/GIKONGORO

En présence du Préfet de la Préfecture de GIKONGORO, de ses collaborateurs immédiats, des religieux et de nombreux invités, Monsieur NTEZIRYAYO Siméon alors Ministre de la Jeunesse a officiellement ouvert le Chantier des Jeunes à KIBEHO dans la Sous-Préfecture de BUYENZI en Préfecture de GIKONGORO le mercredi 3 janvier 1979.

La cérémonie d'ouverture a commencé à 11h15 par un défilé dans l'ordre ci-après:

- Les jeunes de la région
- Les jeunes coopérateurs
- Les adultes associés
- Les Centres Sociaux de Développement.

Après le défilé qui, selon les observateurs, a été le premier à être bien organisé depuis la création de la Sous-Préfecture de BUYENZI, Monsieur KARENZI Paul Préfet de Préfecture a prononcé un bon discours dans lequel il a remercié les invités d'avoir accepté de rehausser de leur présence les manifestations prévues pour cette occasion.

Dans ce discours, Monsieur le Préfet a bien expliqué au public le projet du Chantier de Jeunes qui a été financé par l'Agence de Coopération Culturelle et Technique (ACCT) dont le siège est à Paris en France.

Il a demandé aux jeunes de profiter au maximum de toutes les leçons qui seront données par les techniciens qui participeront à ce chantier. Il a exhorté les parents d'imiter les nouvelles techniques agropastorales que leurs enfants apprendront des techniciens. Il a terminé en rappelant à tout le monde que l'année 1979 est une année internationale de l'enfant et que de ce fait une éducation familiale très poussée doit être donnée aux enfants durant toute l'année beaucoup plus qu'avant. Cette éducation doit préoccuper tous les parents parce que les enfants sont l'avenir de notre Pays.

Le discours du Préfet ^{fut} suivi par l'animation des Mamans. Dans cette animation les Mamans parlaient de bonnes relations du Rwanda avec les autres pays, des bienfaits de l'Umu-ganda, de la Nouvelle Constitution, et d'autres réalisations de la Deuxième République.

Cette animation fut suivie par le groupe d'animation de Gasare (Commune de Mubuga), celui de Ruko (Mubuga) et les Intore des Jeunes du Centre du Service Civique de la Jeunesse de Ngarulira (Mubuga).

Après cette animation qui était fort intéressante, le Ministre de la Jeunesse prononça son allocution en disant que tout ce qu'il avait à dire a été dit par Monsieur le Préfet. Il félicita le ^{Gouvernement Rwandais} ~~Président de la République~~ d'avoir porté le choix sur la Préfecture de Gikongoro et précisément ^{sur} la Sous-Préfecture de Buyenzi pour abriter le Chantier des Jeunes. Il annonça que ce choix a été minutieux et qu'il ne nous est pas permis de décevoir celui qui a choisi cette Préfecture. Il demanda à la population de Buyenzi et surtout à la Jeunesse de prouver sa maturité et montrer que le Gouvernement ne s'est pas trompé en choisissant la Sous-Préfecture de Buyenzi.